POURQUOI VOTER CGT EN PAYS-DE-LA-LOIRE ?



1 POUR LA RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS

Par notre travail, nous participons à la qualité de vie, à la vitalité des territoires, à l'économie locale et au lien social. Nous contribuons à lutter contre la déshumanisation de nos lieux de vie. Nous exerçons souvent notre métier avec passion mais ni cet engagement, ni nos qualifications ne sont reconnus à leur juste valeur, à commencer par la rémunération.

2 POUR TRAVAILLER MIEUX ET MOINS

Les conditions de travail et le vécu au travail sont au cœur de l'activité de la CGT. L'expertise des salarié·es n'est pas assez intégrée dans les prises de décision qui impactent la qualité, le sens et l'organisation du travail. La CGT milite pour que les salarié·es aient davantage voix au chapitre.

Aussi, les horaires et le volume de travail abîment trop souvent l'équilibre entre notre vie professionnelle et notre vie privée, sans même évoquer les heures supplémentaires non payées. La CGT revendique la baisse du temps de travail pour toutes et tous et un vrai droit à la déconnexion.

3 POUR PESER FACE AUX EMPLOYEUR·SES

Même si les relations humaines sont parfois conviviales au sein de nos petites entreprises, employeur·ses et salarié·es n'ont pas les mêmes intérêts. C'est d'ailleurs pour cela que les employeur·ses ont leurs propres syndicats qui portent leur parole auprès des décideurs institutionnels et politiques.

La CGT, c'est l'outil des salarié·es et du rapport de force pour nos salaires, nos conditions de travail et la progression de nos droits. Chaque voix CGT compte dans cette élection pour peser face aux employeur·ses mais aussi pour construire ensemble les revendications et gagner des avancées pour toutes et tous.

4 POUR ÊTRE PLUS FORT·ES, ENSEMBLE

Choisir la CGT, c'est aussi briser l'isolement et se rassembler pour être une force capable de gagner des droits nouveaux et des moyens pour mieux vivre et travailler. C'est en ce sens que la CGT s'est très activement mobilisée contre le report de l'âge de départ à la retraite, mesure massivement rejetée par la population et qui n'est imposée que par le déni de démocratie et le passage en force qui caractérise ce gouvernement. En 2023, 60 000 personnes se sont syndiquées à la CGT, dont une grande partie de jeunes, de cadres et de salarié·es de petites entreprises.

300 000 PERSONNES SONT, COMME VOUS, SALARIÉ·ES DE PETITES ENTREPRISES SUR NOTRE RÉGION, DONT :

- les salarié·es des particuliers employeurs (près de 30 000 dans notre région) ;
- les assistant·es maternel·les du particulier employeur (sur les 320 000, près de 30 000 travaillent en Pays-de-la-Loire) ;
- les salarié·es du bâtiment (plus de 26 000), des hôtels, cafés et restaurants (18 000), dans les services de l'auto et des garages (13 000), dans la métallurgie et la sidérurgie, dans la coiffure (6 000), et tant d'autres métiers d'utilité sociale et du quotidien.

la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE

JE VOTE CGT



25 novembre au 9 décembre 2024

5 POUR UN SYNDICAT DE PROGRÈS

Si la CGT est le 1er syndicat des salarié·es des TPE, c'est parce qu'elle négocie toujours dans le but d'améliorer les droits des salarié·es, du local à l'international, en réponse aux enjeux socio-économiques et à l'impératif environnemental.

Depuis les dernières élections, la CGT a porté 5 priorités dans les instances :

1. La santé au travail et la reconnaissance de la pénibilité du travail ;

2. Les activités sociales et culturelles ;

3. L'accès à la formation professionnelle ;

4. La mixité des métiers, l'égalité entre les femmes et les hommes ;

5. La situation de l'emploi, la conditionnalité des aides publiques.

Chaque voix CGT compte non seulement en termes de légitimité pour vos représentant·es, mais aussi pour la représentativité globale et la capacité à peser dans les négociations.

LES MISSIONS DES COMMISSIONS

- informer les salarié·es sur les dispositions légales et conventionnelles ;
- statuer sur les questions liées au travail comme la préservation de l'emploi, la santé au travail, les conditions de travail, la juste rémunération, la formation, l'égalité entre les femmes et les hommes, le temps de travail ;
- faciliter le dialogue dans l'entreprise pour anticiper les conflits ;
- proposer des activités sociales et culturelles. La CGT défend l'égal accès à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs. La CGT revendique un financement de la part des employeur·ses (comme pour les grandes entreprises) au travers des commissions paritaires. Elle milite aussi pour développer des conventions de partenariat au niveau régional et local pour ouvrir les espaces culturels, sportifs et de tourisme.

Pour plus de précisions : **CGT-tpe.fr**

LES CANDIDAT·ES DE VOTRE RÉGION

- CHENON Isabelle - **gestionnaire d'activités sociales et culturelles**
- QUEYROI Sylvie - **assistante de direction**
- MUSTIERE Delphine - **assistante maternelle**
- ROUAT Carole - **secrétaire**
- SALMON Aurèle - **chanteuse**
- BOUVIER Benjamin - **responsable accueil-hébergement**
- BOUVIER Pascal - **employé**
- DELAUNAY Clément - **régisseur lumière**
- MATER Etienne - **chargé de projet artistique et culturel**
- ROUZINEAU Vincent - **imprimeur-reprographe**



la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE

JE VOTE CGT

25 novembre au 9 décembre 2024